Questions orales

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, j'ai annoncé que tous les médicaments actuellement commercialisés, génériques ou de marque, resteront sur le marché. Il n'y aura pas de changement. Par conséquent, à quoi sera due cette énorme augmentation de prix que prévoit le député?

Quant aux médicaments qui ne sont pas encore mis au point, on ne peut faire que des conjonctures quant à leur prix. Si vous supposez qu'aujourd'hui c'est mardi, demain sera mercredi. Qu'est-ce que cela prouve?

M. Gray (Windsor-Ouest): Aujourd'hui c'est vendredi.

M. Andre: On peut supposer tout ce que l'on veut.

ON DEMANDE DE PUBLIER LES ÉTUDES

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, le ministre devrait savoir que le critique auquel j'ai fait allusion était le député conservateur d'Hamilton-Wentworth qui, le 11 avril 1983, a déclaré exactement ce que je viens de répéter à la Chambre.

Le ministre vient de nous dire qu'il ne peut pas définir les conséquences que cette mesure aura sur les prix. J'ai fait une demande en vertu de la Loi sur l'accès à l'information pour obtenir ce renseignement et le ministre a déclaré que les analyses de coûts du programme envisagé sont confidentielles. Pourquoi ne fournit-il pas aux Canadiens ces analyses des coûts pour que nous puissions savoir exactement combien cette politique va coûter au consommateur canadien moyen?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, si le Nouveau parti démocratique laissait ce projet de loi aller au comité...

Des voix: Oh, oh!

M. Andre: ... nous pourrions en discuter et il connaîtrait les faits. Je voudrais citer une déclaration faite par le critique de la Consommation et des Corporations du Nouveau parti démocratique, le député de Winnipeg-Nord, qui a déclaré: «Si l'on constituait un fonds avec les sommes provenant de l'augmentation des prix et qu'on l'utilisait vraiment pour la recherche et le développement, je pense que les consommateurs pourraient s'en accomoder». C'est ce que nous faisons.

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

LA RÉPARTITION DES DÉPENSES

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Le gouvernement conservateur a comblé le Québec et l'Ontario, afin de redorer son blason dans ces deux provinces, mais il a négligé les régions défavorisées.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): C'est complètement absurde!

M. Dingwall: Le ministre voudrait-il expliquer à la Chambre et aux Canadiens pourquoi son ministère, voué précisément au développement économique régional, a délibérément abandonné à leur sort les habitants du Manitoba, de Terre-Neuve,

de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et des autres régions démunies? Pourquoi?

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, de toute évidence, le député n'est pas au courant de l'aide que nous avons apportée à chacune des régions. Je vais lui donner quelques exemples importants. Ainsi, nous avons accordé une aide de un milliard de dollars aux agriculteurs de l'Ouest. Nous avons offert 580 millions de dollars dans le cadre du programme de stabilisation. Je pourrais également ajouter la suppression de la taxe sur les recettes pétrolières et gazières. Nous avons implanté le Programme Entreprise Atlantique, au coût de 600 millions de dollars, et conclu l'Accord Atlantique. Voilà entre autres comment nous sommes venus en aide aux régions.

• (1130)

LES DISPARITÉS RÉGIONALES—ON DEMANDE UNE NOUVELLE POLITIQUE

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, en toute sincérité, je dois signaler au ministre que la Nouvelle-Écosse compte 4 000 chômeurs de plus qu'en 1984. Le revenu par habitant s'élevait, en 1984, à 81 p. 100 de la moyenne nationale. En 1986, il n'atteint plus que 78 p. 100. Le ministre va-t-il enfin présenter une politique en vue de redresser les disparités régionales, au lieu de graisser la patte à ses amis du Québec et de l'Ontario?

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, aucun gouvernement n'a mieux aidé les régions que nous ne le faisons depuis 1984.

Des voix: Bravo!

M. Côté (Langelier): Pour donner un petit coup de main au député, je l'invite à consulter le bilan de nos réalisations depuis 1984. Il est à sa disposition.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS-L'ACCORD SUR L'AUTOMOBILE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, en l'absence de la ministre responsable des questions commerciales, ma question s'adresse au vice-premier ministre. J'ai en main un document secret du cabinet . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: ... daté du 27 octobre. Il a pour objet...

M. Siddon: Un autre document volé.

M. Broadbent: ... les négociations commerciales entre le Canada et les États-Unis et l'Accord sur l'automobile. Le pre mier ministre suppléant pourrait-il confirmer que l'équipe canadienne négociant un accord avec les États-Unis maintenant que les garanties prévues par l'Accord sur l'automobile, qui sont essentielles aux investissements au Canada, ne tiennent plus? Pourrait-il également confirmer que nos négociateurs conduisent les négociations relatives à l'Accord sur l'automobile en se basant sur cette hypothèse?

qu

CO

lia

en